

PROCEDURE D'ATTRIBUTION DE L'AIDE A LA FORMATION 2017

Principe de fonctionnement : BAFA

Le candidat doit se projeter pour se positionner sur une formation BAFA qui se déroulera au cours de l'année 2017 et envoyer sa demande d'aide **IMPERATIVEMENT AVANT LE 3 DECEMBRE 2016**.
Après cette date, aucune demande ne sera prise en compte.

STAGE DE BASE

- ✓ Pour pouvoir obtenir la subvention de la Communauté de communes Pévèle Carembault, le candidat doit **retirer un formulaire de demande d'aide** auprès de la mairie ou du service Animation Jeunesse de la Communauté de communes. (voir feuille annexe)

Celui-ci est à transmettre **IMPERATIVEMENT AVANT LE 3 DECEMBRE 2016** à :

**Service Animation Jeunesse
Communauté de communes Pévèle Carembault
Antenne Templeuve
85, rue de Roubaix - 59242 TEMPLEUVE-EN-PEVELE
Pour tout renseignement :
nous contacter au 03 28 76 99 76**

- ➡ Après la réception du dossier par la Communauté de communes, le candidat sera invité, par téléphone ou par mail, à un entretien (oral et écrit) avec l'un des coordinateurs du service Animation Jeunesse, pour permettre d'évaluer ses motivations. Sa présence lors de cette journée est obligatoire. Dans le cas contraire, la demande sera annulée et le dossier rejeté.

Suite à l'entretien et à l'étude de l'ensemble des dossiers reçus, chaque candidat recevra une réponse :

POSITIF : le candidat devra transmettre la confirmation d'inscription (organisme de formation) au service Animation Jeunesse afin que celui-ci envoie une attestation de prise en charge directement à l'organisme.

ou

NEGATIVE : le candidat sera invité à finaliser son inscription auprès d'un organisme de formation sans bénéficier de l'aide à la formation. Il aura la possibilité de renouveler sa demande pour le perfectionnement.

RAPPEL : l'obtention de l'aide ne donne pas le bénéfice d'être systématiquement positionné sur un stage pratique dans l'un des accueils loisirs du territoire. Le candidat doit remplir un dossier de renseignement à la CCPC et avant chaque vacance recevra la liste des directeurs auprès desquels il postulera pour un poste d'animation. Le candidat doit adopter un mode de fonctionnement qui le rend ACTEUR de sa formation.

STAGE de PERFECTIONNEMENT

- ✓ Pour pouvoir obtenir la subvention de la Communauté de communes Pévèle Carembault, le candidat doit **retirer un formulaire de demande d'aide** auprès de la mairie ou du service Animation Jeunesse.

Celui-ci est à transmettre **IMPERATIVEMENT AVANT LE 3 DECEMBRE 2016** à :

**Service Animation Jeunesse
Communauté de communes Pévèle Carembault
85, rue de Roubaix 59242 TEMPLEUVE-EN-PEVELE**

**Pour tout renseignement :
nous contacter au 03 28 76 99 76**

- ➔ Après la réception du dossier par la Communauté de communes, le candidat sera invité, par téléphone ou par mail, à un entretien (oral et écrit) avec l'un des coordinateurs du service Animation Jeunesse, pour permettre d'évaluer ses motivations. Il devra impérativement se munir des appréciations de ses précédents stages. Sa présence lors de cette journée est obligatoire. Dans le cas contraire, la demande sera annulée et le dossier rejeté.

Suite à l'entretien et à l'étude de l'ensemble des dossiers reçus, chaque candidat recevra une réponse :

POSITIVE : le candidat devra transmettre la confirmation d'inscription (organisme de formation) au service Animation Jeunesse afin que celui-ci envoie une attestation de prise en charge directement à l'organisme.

ou

NEGATIVE : le candidat sera invité à finaliser son inscription auprès d'un organisme de formation sans bénéficier de l'aide à la formation.

Principe de fonctionnement : BAFD

STAGES DE BASE et APPRONFONDISSEMENT

- ✓ Pour pouvoir obtenir la subvention de la Communauté de communes Pévèle Carembault, le candidat doit **retirer un formulaire de demande d'aide** auprès de la mairie ou du service Animation Jeunesse.
- ➔ La demande d'aide peut être effectuée tout au long de l'année 2016, sans date limite de dépôt (sous réserve de places disponibles).
Après l'avoir récupérée, celle-ci est à transmettre à :

**Service Animation Jeunesse
Communauté de communes Pévèle Carembault
Antenne Templeuve
85, rue de Roubaix - 59242 TEMPLEUVE-EN-PEVELE**

- ➔ Après son dépôt, il recevra un accusé de réception invitant à appeler le service Animation Jeunesse pour prendre rendez-vous **avec le coordinateur**.
- ➔ Il sera ensuite reçu par celui-ci pour un entretien afin d'évaluer ses motivations.

Aides à la formation CC Pévèle Carembault 2017

Type de formation	Nombre	Période	Nombre de stagiaires concernés	Montant de l'aide	Type de session et lieu de la formation
BAFA <i>Formation Générale</i>	<i>INDIV</i>	<i>Inscriptions Individuelles</i> En 2017	A définir	200 €	<i>au choix du candidat</i>
BAFA <i>Approfondissement</i>	<i>INDIV</i>	<i>Inscriptions Individuelles</i> En 2017	A définir	1 ^{er} stage financé 150 € 2 ^{ème} stage financé 130 €	<i>au choix du candidat</i>
BAFD <i>Formation Générale</i>	<i>INDIV</i>	<i>Inscriptions Individuelles</i> En 2017	A définir	400,00 €	<i>au choix du candidat</i>
BAFD <i>Approfondissement</i>	<i>INDIV</i>	<i>Inscriptions Individuelles</i> En 2017	A définir	1 ^{er} stage Financé 300 € 2 ^{ème} stage Financé 225 €	<i>au choix du candidat</i>

En projet : Stage formation général BAFA organisé par la Communauté de communes Pévèle Carembault en partenariat avec un organisme de formation à destination des bénéficiaires de la bourse.

Objectifs :

- **Une formation adaptée aux besoins de l'organisateur et aux caractéristiques du territoire.**
- **Un coût de stage optimisé pour les stagiaires.**

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal Ville :

Tél :

Mail (obligatoire) :

Situation familiale :

Profession ou études :

Né(e) le : __/__/____ à

N° de Sécurité Sociale : _/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_/_

Photo
OBLIGATOIRE

**A RENDRE
IMPERATIVEMENT
AVANT LE
3 DECEMBRE 2016**

Formation	Cochez l'aide souhaitée	Thématique	Période
BASE BAFA		Formation générale	
PERF BAFA		Perfectionnement	
BASE BAFD		Fomation générale	
PERF BAFD		Perfectionnement	
Surveillant de baignade			

BREVETS OBTENUS

BAFA : Stagiaire Diplômé (date:) Organisme :

BAFD : Stagiaire Diplômé (date:) Organisme :

AFPS : Oui Non

SB : Oui Non

Autres

Avez-vous déjà bénéficié d'une aide de la Communauté de communes ? BAFA BAFD SB AFPS

VOS DERNIERES EXPERIENCES (même sans formation et/ou bénévoles)

Dates	Organisme	Lieu	Age des enfants	Fonction
.....
.....
.....

Merci de déposer ce document dûment rempli à : Pévèle Carembault - 85 rue de Roubaix à Templeuve-en-Pévèle ou de l'envoyer à l'adresse suivante : Pévèle Carembault - Place du Bicentenaire - BP 63 - 59710 Pont-à-Marcq

Vous serez ensuite convié(e) à un entretien avec l'un des coordinateurs jeunesse.